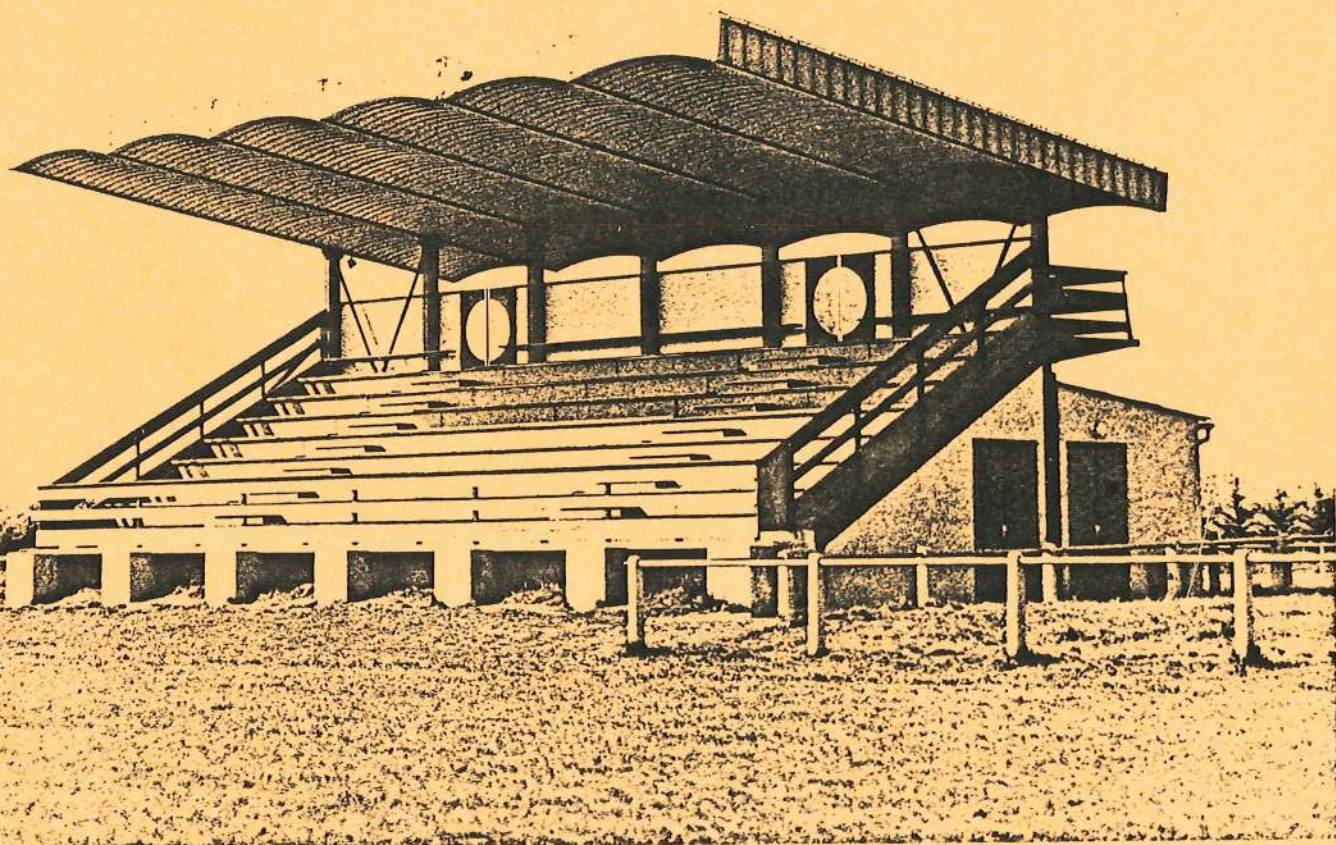




MERVILLE

COMMUNE RURALE

Bulletin ~ Liaison & Information



N°17 / 1^{er} trimestre 1987

S O M M A I R E

- AU COEUR DE NOTRE CITE -

- Délibérations
- Amélioration de l'habitat
- Etat civil

- INFORMATIONS -

- Budget 1987
- Cantine scolaire
- Ordures ménagères et Encombrants

- VIVRE A MERVILLE -

- Club du 3eme AGE
- Football club Mervillois
- Karaté club
- Pétanque Mervilloise
- Racing club Mervillois
- Association parents d'élèves

M E R V I L L E

Liaison et Information

Rédaction - Publication - Diffusion

Madame Jacqueline LABEZIN - Monsieur Serge LASKA
Monsieur Maurice LLORCA - Monsieur Guy MONBRUN

Création - Edition - Maquette - MAIRIE de MERVILLE Tél. 61 85 00 42

AU COEUR DE NOTRE CITE

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

DELIBERATIONS

=====

Le Conseil municipal, réuni les 5 Décembre, 30 Janvier et 27 Février a pris les décisions suivantes :

TRAVAUX

- Poursuite des travaux d'assainissement pour atteindre le montant total prévu (949.000 F).

URBANISME

- Décision d'ouverture d'une enquête concernant le déclassement d'un terrain de 425 M2 voisin du chemin du Juge et sa vente à un riverain.

- Enquête publique pour l'agrandissement de l'Entreprise S E S S O à Lespinasse = pas d'objection.

- Décision de procéder à une modification du P O S .

- Avis sur une construction effectuée sans permis de construire.

BUDGET

- Convention pour la création d'un carrefour sur le CD 2 au cas ou un projet de construction d'un hôtel verrait le jour. Dans ce cas, des informations vous seront données ultérieurement.

- Participation financière pour les travaux de création d'éclairage public chemin du stade et des nouvelles écoles et pour le branchement de la station de relevement du tout à l'égout.

- Avenant au marché de l'Entreprise BEGUE pour le crochetage des tuiles du Groupe scolaire.

- Prise de mesures de sauvegarde du fait de la faillite de l'Entreprise DELHOM (menuiserie groupe scolaire) et son remplacement par l'Entreprise DEL TEDESCO.

- Fossés agricoles : approbation d'un programme de travaux de 37.952 F , et demande du concours de la D.D.A pour la maîtrise d'oeuvre.

- Réévaluation des taxes de raccordement du tout à l'égout et d'assainissement.

Transferts de crédits pour régularisation de certaines dépenses excédant les prévisions du budget.

- Accord pour la participation aux dépenses de fonctionnement du C E S Guillaumet à Blagnac.

PERSONNEL : - Autorisation d'embauche occasionnelle d'une employée pour faire face à des absences du personnel permanent.

- Convention avec l'Association Lieu Ressource Formation pour l'assistance aux TUC pour la recherche d'un emploi.

=====

AMELIORATION DE L'HABITAT

L'O P A H des CANTONS DE GRENADE ET CADOURS

Dans le cadre de charte intercommunale, il a été décidé de monter une OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT.

1/ Son but : Remettre en état de confort et de qualité les logements anciens, à moindre frais, et, par contre-coup, avoir une action sur la qualité architecturale de notre village et améliorer notre cadre de vie.

2/ A qui s'adresse-t-elle :

- Aux propriétaires bailleurs ou aux locataires, que le logement soit actuellement loué, ou vacant.

Vous pouvez prétendre à :

- Une subvention de l'A N A H de 35 à 50% du montant des travaux subventionnables (toitures, façades, sanitaires, menuiseries, chauffage, etc). Ces subventions sont accordées quelque soit le niveau des ressources.

- L'A P L (aide personnalisée au logement) attribuée alors au locataire permet de compenser l'augmentation de loyer due à l'amélioration du logement.

- Aux propriétaires occupants à titre de résidence principale qui peuvent prétendre à :

- La prime à l'amélioration de l'habitat d'un montant égal à 25% du coût des travaux, plafonnés à 70.000F (soit une subvention maximum de 17.500 F).(toitures, façades, sanitaires, chauffage, isolation, tout à l'égout).

Cette prime est accordée aux personnes ne dépassant pas un certain plafond de ressources.

- Des prêts conventionnés qui aideront à financer le reste, à concurrence de 90% du montant des travaux. Ils donnent droit à l'A P L sous certaines conditions de ressources.

- Des prêts P A P notamment pour l'agrandissement du logement.

- Aux personnes âgées, qu'elles soient propriétaires ou locataires, (à condition qu'elles soient retraitées et âgées de 60 à 85 ans).

Les avantages sont les mêmes que ceux qui ont été exposés précédemment sauf que les modalités d'emprunts possibles ont été considérablement simplifiées.

.../...

.../...

Les caractéristiques de ce prêt consenti par le Crédit agricole sont les suivantes :

- Prêt sans hypothèque, sans caution,
- Montant compris entre 5.000 et 70.000 F;
- Taux d'intérêt (actuellement) 9.85%,
- Durée : de 2 à 7 ans,
- Assurance décès garantie par les A G F.

3/ Quelques exemples :

Exemple de réhabilitation de 2 logements locatifs dans un immeuble.

:-----:		
:	en OPAH	hors OPAH :
:-----:		
: Montant des travaux	343.000	343.000 :
: Subvention ANAH	106.000	62.600 :
: Emprunt *	170.000	213.000 :
: Reste à financer	67.000	67.000 :

* soit sur la base d'un prêt conventionné sur 15 ans:

1870 F/mois pour 170.000F D'emprunt;

recettes annuelles liées aux loyers : 780 F - 1 T1
 1100 F - 1 T2

 1880 F/mois

Exemple de réhabilitation du logement d'un propriétaire occupant;

P.A.H.

:-----:		
: Montant des travaux	50.000 F	:
: Subvention(25% des travaux en OPAH)	12.500 F	:
: Reste à financer	37.500 F	:
: *Prêt conventionné	27.500 F	:
: remboursement en 5ans :	580,25 F/mois	:
: apport personnel	10.000 F	:

* soit sur la base d'un prêt remboursable sur 5 ans :

580,25 F/mois pour 27.500 F d'emprunt.

.../...

.../...

4/ Durée de l'opération :

Une phase d'étude de 6 à 9 mois est actuellement en cours.

La deuxième phase dite de réalisation durera 3 ans. Alors "attention" : dans d'autres opérations, des gens ont attendu, pour voir ce qu'il se faisait. Quand ils se sont réveillés, c'était trop tard!

Donc réfléchissez et si vous vous décidez, faites vous inscrire à la Mairie pour être convoqué à la prochaine réunion d'information. De plus, le premier arrivé pourrait voir son dossier étudié dans le cadre d'une constitution de "dossier type", ce qui lui permettrait de gagner beaucoup de temps.

le Maire.

ETAT CIVIL

CARNET ROSE - BLEU

François Roger LARROUX	le 20 Décembre 1986
Julie Genevieve Elisabeth SENTUC	le 7 Janvier 1987
Johann Akherin Asshur SLIVA	le 17 Janvier 1987
José Antonio DA COSTA	le 22 Février 1987
Madeleine PARPET	le 17 Mars 1987
Rachid TALBI	le 25 Mars 1987

CARNET BLANC

Jean Claude BUC avec Jocelyne Genevieve BOUZIGUES	le 10 Janvier 1987
Jean Victor DUPONT avec Maria RODRIGUEZ Y GONZALEZ	le 9 Mars 1987

CARNET NOIR

Francine Jeanne Marie PONDICQ née ABADIE - 88 ans -	le 1er Janvier 1987
Quérino Riccardo MENUZZO - 77 ans -	le 8 Janvier 1987
Arthur Alfred Etienne VIANES - 95 ans -	le 29 Janvier 1987
Alfred Jules Casimir COMETX - 69 ans -	le 5 Février 1987
Charles Alexandre RANGOTTE - 80 ans -	le 13 Février 1987
Marcelle Juliette Blanche ROCH née PORQUET - 80 ans -	le 25 Mars 1987

INFORMATIONS

BUDGET 1987

Le Conseil municipal réuni le 27 Mars a voté le budget primitif pour l'exercice 1987.

Budget d'austérité

- pour les diverses associations, réunies quelques jours avant le vote du budget, qui avaient accepté de surseoir à la réactualisation de la subvention qui leur est accordée tous les ans.

- pour les contribuables qui vont supporter une pression fiscale importante.

A cela plusieurs raisons :

- Le poids de la dette contractée pour la construction du groupe scolaire et la poursuite du réseau d'assainissement notamment.
- L'augmentation des charges intercommunales, en particulier pour le fonctionnement du service de collecte des ordures ménagères et pour la construction du C E S de Grenade (qui représente pour la commune l'équivalent d'une charge de remboursement d'un emprunt de 1.200.000 F/ environ).

Tout cela, du fait des dotations de l'état nettement insuffisantes, a rendu nécessaire l'augmentation des impôts locaux :

- Taxe d'habitation - Foncier bâti - Foncier non bâti - Taxe professionnelle -

En fait le pourcentage d'augmentation peut paraître très important mais en valeur absolue pour l'ensemble des impôts de la commune, cela ne représente pas une grosse somme.

C'est le contraire des collectivités telles que le Conseil Général ou le Conseil Régional qui en augmentant de 4 à 5 % récupèrent sur l'ensemble du Département ou de la région des sommes colossales.

Lorsque vous recevrez vos feuilles d'impôt, il y a lieu de faire la distinction entre la part réservée à la commune, au Département, au Conseil Régional. Le montant de la feuille d'impôt ne représente pas la somme que vous payez pour la commune, comme certains le supposent.

Les nouveaux taux apparaîtront sur vos feuilles d'impôts et qui seront appliqués sur les bases d'impositions 87 par les services fiscaux seront :

- Taxe d'habitation : 6,42 % - Foncier bâti : 4,91 % - Foncier non bâti 45,73%
- Taxe professionnelle : 10,20 %.

.../...

.../...

L'état comparatif suivant, vous montre que nous sommes encore loin des taux départementaux et nationaux.

Etat comparatif des nouveaux taux par rapport à ceux de 1986 -
Sur taux moyens et plafonds départementaux, moyens plafonds nationaux pour 1986.

	Taux votés:		Taux votés:		Départementaux		Nationaux		
	en 1986		en 1987						
					Moyens	Plafonds	Moyens	Plafonds	
	%	:	%	:	%	%	%	%	
Taxe d'habitation	5,00	:	6,42	:	12,51	:	11,61	:	29,03
Foncier bâti	3,88	:	4,91	:	16,50	:	13,96	:	34,90
Foncier non bâti	35,18	:	45,73	:	64,48	:	37,17	:	92,93
Taxe professionn/	8,06	:	10,20	:	-	:	12,91	:	25,82

En conclusion, la poussée démographique de notre commune, nous montre qu'il était nécessaire de procéder à des investissements tels que le Groupe scolaire ou autres infrastructures à créer qui seront d'utilité publique dans les années à venir.

Le tout à l'égout pour la propreté et l'hygiène est aussi indispensable pour une commune en plein développement.

Aussi, je pense que l'effort fiscal qui vous est demandé aujourd'hui et qui ne sera pas nécessairement important dans les années suivantes profitera pour l'avenir de Merville et de sa population.

M. MARCHAND.

CANTINE SCOLAIRE :

Suite à la tarification des repas par la ville de Toulouse, le prix de la cantine passera de 12,70 à 12,95 F., à compter du 6 Avril 1987.

ORDURES MENAGERES et "ENCOMBRANTS "

=====

Devant certains abus qui se sont produits, il me paraît bon de rappeler quelques regles :

Ordures ménageres : Comme leur nom l'indique, (cela peut paraître évident mais peut être pas pour tout le monde !). Il s'agit essentiellement des ordures du ménage. (donc pas du jardin ni de la voiture ou du mobilier etc..). Ces ordures sont ramassées de deux manieres :

- Une tournée générale le mardi matin (ou le mercredi pour les riverains des routes de Daux et de Larra). Les ordures doivent être déposées en bordure de la route dans des sacs en plastique convenablement fermés.
- Une tournée dite rapide, le vendredi matin, qui assure l'évacuation des containers mis en place en certains points du village ou aux abords des lotissements.

Pour des raisons d'hygiene et de propreté (odeur, éparpillement du contenu des sacs par les animaux errants, etc) il est interdit de déposer ces poubelles avant 17 heures, la veille du ramassage concerné. Et vu les abus qui se sont produits, nous serons tres stricts à ce sujet.

Verres : Dans le cadre des économies d'énergie et de matieres premieres, une collecte a été organisée depuis plusieurs années. Un container est placé près de la Mairie, l'autre Place du château. Pour des raisons techniques il est demandé d'enlever tout ce qui n'est pas en verre (bouchons, capsules etc) Il y a eu récemment quelques problemes de vidange des containers , dus à un changement d'entreprises. Espérons que c'est du passé.

Enfin si vous constatez en arrivant qu'un container est plein, ayez l'amabilité d'aller jusqu'au second, la propreté de notre agglomération y gagnera.

Papiers- Cartons : Sachez que le Comité des fêtes les récupère. Vous pouvez contacter son président M. André SIMON.

Et le reste: Les encombrants : Frigidaires, roues de voiture, canapés, déchets de jardin, etc, etc ;...

Une benne achetée dernièrement est déposée sur le terrain des ateliers communaux (derrière la poste). Elle est là en permanence (sauf les jours de vidange). Un conseil cependant : si vous devez vider votre grenier, assurez vous d'abord que la benne pourra contenir tout ce que vous apporterez.

le Maire.

CLUB DU 3ème AGE

Nous vous informons que notre assemblée générale se tiendra le JEUDI 23 AVRIL à 15 H, salle du 3ème AGE. Un lunch amical sera servi à l'issue de cette réunion.

Nous recevrons ce jour la vos inscriptions pour le voyage d'un jour actuellement en cours d'organisation, et dont nous vous entretiendrons avec détail dans notre circulaire de convocation à l'A.G.

D'autre part, un voyage de plusieurs jours vous sera proposé.

Nous invitons chaleureusement à cette assemblée, outre nos membres fidèles, toutes les personnes susceptibles de faire partie de notre club ou tout simplement de s'y intéresser. Leur présence sera la bienvenue et nous les remercions par avance.

Le bureau.

50eme ANNIVERSAIRE DU F.C.M.

Les responsables du F.C.M. préparent depuis quelques mois le 50eme anniversaire du club, date historique que sera ce 31 Mai où beaucoup d'anciens présidents, dirigeants et joueurs se retrouveront.

En voici le programme :

9 heures : présentation avec un match de toutes les équipes de jeunes qui représentent le F.C.M.

14 heures : ce sera au tour des séniors à rentrer sur la pelouse pour un match amical.

16 heures : match de gala avec le T.F.C. au grand complet avec dans ces rangs un jeune Mervillois Laurent BAGUR, contre une sélection régionale qui reste à définir. (au moment ou nous proposons ce programme sur le bulletin le T.F.C. n'est sûr de venir que s'il est éliminé de la coupe de France, sinon l'on devra se tourner vers une autre solution).

Participerons à cette manifestation la Batterie-Fanfare de Merville où d'anciens joueurs évoluent et les Majorettes.

Vous trouverez des buvettes aux quatre coins du stade. Des sandwiches et des fanons souvenirs seront vendus toute la journée.

Un comité d'accueil sera formé d'anciens Présidents, Dirigeants, et joueurs du club.

Des renseignements complémentaires à l'approche de la date seront diffusés sur la dépêche.

Le Bureau.

MERVILLE KARATE CLUB

=====

Voici maintenant trois ans que notre association sportive a vu le jour, venant, non par souci de concurrence, mais par celui de complémentarité enrichir la vie associative de Merville.

Je remercie vivement M. Sauveur GIBILARO pour avoir été à l'initiative de cette création, et pour avoir su, avec l'aide de tous les membres du bureau faire connaître cette discipline à tous les adhérents de notre club.

M. GIBILARO ayant fait valoir le désir de se retirer de la présidence je me vois aujourd'hui confié la tâche de lui succéder, en espérant être, comme il a su le faire, à l'écoute des aspirations de chacun.

Le Karaté, sport de combats s'il en est, apporte aussi à ses pratiquants, en plus d'une bonne condition physique, une relation corps-esprit des plus étroite; un pouvoir de contrôle qui permet à tout moment, et quelles que soient les circonstances d'éviter que les gestes dépassent la pensée. Tout est dosé, calculé, en attaque comme en défense, cette maîtrise du corps et de l'esprit étant des plus utile pour cerner, ou tout simplement éviter les problèmes de la vie de tous les jours.

Les Mères de famille peuvent confier sans crainte leurs enfants à notre éducateur M. MOREAU qui, de par sa compétencesait parfaitement doser le rythme des entraînements en fonction de l'âge et de la volonté de ses élèves. Je rappelle à ce propos, que la pratique du Karaté n'est pas réservée exclusivement aux garçons; les filles sont bien évidemment les bienvenues dans les rangs de notre club. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec un des membres du bureau ou se rapprocher d'un responsable à l'occasion des entraînements qui se déroulent au-dessus de la salle du 3^{ème} AGE, en face de l'Eglise de Merville; tous les renseignements qu'elles sont en droit d'espérer leur seront gracieusement communiqués.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire de Merville ainsi que l'ensemble du conseil municipal, tout d'abord pour avoir accepté la diffusion de mon article dans leur bulletin, et ensuite pour mettre aimablement à notre disposition la salle chauffée qui nous permet d'exercer notre activité dans de bonnes conditions.

SERE Bernard.

.../...

.../...

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : M. SERE Bernard
Secrétaire : Mme MOREAU Martine
Trésorière : Mme SUDRES Monique

FREQUENCE D'ENTRAINEMENT

<u>enfants</u>	<u>Adultes</u>
LUNDI de 18 H à 19 H	LUNDI de 19 H à 21 H
VENDREDI de 18 H à 19 H	VENDREDI de 19 H à 21 H

Le club est affilié à la FFKAMA et a participé à diverses rencontres

- Coupe YAMASTUKI-ICHIBAN, combiné KATA-COMBATS FFKAMA
- Championnat de ligue, rencontres inter clubs:

Deux de nos éléments se sont brillamment comportés :

- Chantal BERANGER .. 2ème en KATA-COMBATS
- Alexandre BORIE .. Médaille de bronze coupe YAMASTUKI-ICHIBAN

PETANQUE MERVILLOISE

C'est en Février qu'a eu lieu l'assemblée générale de la Pétanque. Grosse participation des membres, car pas moins d'une cinquantaine de personnes étaient présentes, chiffre record et encourageant pour l'avenir car cela représente cinquante pour cent de l'effectif.

Cette assemblée fut donc positive par son bilan moral et financier. Depuis, trois nouveaux membres sont venus renforcer notre bureau. Ce sont Christian PARIS, Thierry MARCHAND, Philippe SOBESTO.

Pour la saison 87, le 29 Mars a eu lieu un concours en triplettes qualificatif à la finale Départementale et réservé au secteur de Grenade. Trois autres concours officiels sont au programme à Merville.

Le 1er MAI concours officiel en triplettes.

Le 9 AOÛT concours officiel en doublettes plus concours réservé aux féminines.

Et le 11 Octobre concours officiel en triplettes.

Ensuite les concours Inter sociétaires seront reconduits dans le même style que les autres années.

Quatre concours en triplettes, quatre en doublettes, quatre en tête à tête, avec changement de partenaire à chaque partie avec classement individuel par points pour l'attribution des challenges qui viennent récompenser les vainqueurs dans chaque catégorie. Ces concours vont débiter très prochainement dès que le printemps sera là, et probablement le vendredi en nocturne. Nous informerons les joueurs dès que la date du 1er concours sera fixée.

J'en profite pour inviter les Mervilloises et Mervillois qui sont intéressés par ce jeu sport et détente à la portée de tout le monde, de venir se joindre à nous pour y passer de bons moments, voir les secrétaires qui sont Christian VERON, Michel PONS et J.M. GENDRE pour se faire établir une licence qui est quand même obligatoire, même pour jouer entre nous.

En 86, on a omis de faire paraître le résultat de ces concours inter sociétaires, aussi à la demande de certains joueurs, voici les classements des cinq premiers par concours:

.../...

.../...

Résultats :

En triplettes Challenge Claude PONS.

- 1er LAFLEURANCE Alain
- 2ème MENUZZO Emile
- 3ème FORMACHE Alain
- 4ème BENQUET Eloi
- 5ème AUDRAN J. Pierre

En doublettes Challenge André SUDRES.

- 1er TREVISAN Lino
- 2ème FORMACHE Alain
- 3ème SEGAFREDO Mario
- 4ème MORETTO Dino
- 5ème MORETTO Livio

En tête à tête Challenge BOURREL

- 1er FORMACHE Alain
- 2ème CENDRON Serge
- 3ème TREVISAN Lino
- 4ème BEDEL Jean
- 5ème TRECCANI Lucien

En vétérans Challenge Rino CRACCO

- 1er DESTARAC Antoine
- 2ème BENQUET Eloi
- 3ème ROMANELLO Angel
- 4ème COMETX Alfred
- 5ème GENDRE J. Marie

En féminines

- 1ère LAFLEURANCE Raymonde

En Juniors

- 1er ARRECGROS Philippe

En Cadets

- 1er MEIER Laurent

Enfin la dernière bonne nouvelle : Dimanche 29 Mars avait lieu le concours qualificatif à Merville, malgré un temps exécrable 50 triplettes venues de tout le secteur de Grenade, se sont affrontées et Merville resta maître chez lui avec la triplette Emile MENUZZO-Alain LAFLEURANCE-Rocco RIZZO, qui sont donc qualifiés pour disputer la finale Départementale le 17 Mai à MONTESQUIEU VOLVESTRE. Félicitations à cette équipe qui représentera Merville et le secteur de Grenade pour une place aux championnats de France. Bravo à ces trois joueurs et bonne chance.

le Bureau.

RACING-CLUB MERVILLOIS

La saison 86-87 est en cours, mais avant qu'elle ne s'achève avec les tournois printaniers, véritables fêtes de nos enfants, nous avons pensé utile de marquer une pause, le temps de dresser un début de bilan, le temps de faire le point de notre activité, et d'en présenter certains aspects, peut être méconnus.

Lorsque à l'initiative de généreux et enthousiastes sportifs tels M. SATTO, trop tôt disparu hélas, et M. ARRECGROS, l'école de rugby fut créée dans ce village, il y avait à la base de cette création le désir de faire passer chez les enfants, un peu de leur découverte personnelle, un peu de ce message confidentiel qui habite tout joueur de Rugby, et devient nostalgie, lorsque les crampons sont raccrochés. Quand toute une éducation est marquée par la pratique de ce sport, quand on a touché ou vécu sous l'influence du ballon ovale, il reste, heurts et déboires passés, des souvenirs pleins, des souvenirs d'hommes.

Dans la moiteur des vestiaires ou dans ces troisièmes mi-temps que commencent à découvrir avec ravissement les non initiés, se nouent des amitiés indissolubles, partenaires et adversaires mêlés, tout simplement parce que sur un terrain de Rugby, l'on ne peut pas impunément tricher, et que l'estime véritable ne peut aller qu'à des gens valeureux.

Tout cela marque indélébilement ce monde aux rapports privilégiés, où chaque membre reconnaît et respecte quelqu'en soit le niveau, ceux de la famille.

C'est bien ce message qu'ont voulu faire passer nos amis.

Nous pensons que tacitement, sans grandes démonstrations, ni calculs tous les responsables actuels de notre Ecole de Rugby, prolongent et perpétuent la belle influence éducative que nous devons aux règles de ce noble sport.

Ces règles, en effet, ont été une formidable réussite : canaliser les phases, pour en anoblir les effets, est tout simplement génial.

Aussi, nous avons à coeur d'inculquer à tous ces jeunes, ce code d'honneur qui doit comme dans tout sport de combat, privilégier l'esprit sur le geste. Ces lignes de force, voulues par les novateurs et scrupuleusement entretenues par les dirigeants de club, tous anciens joueurs, nous tenons à les transmettre à notre tour, souhaitant de toute notre conviction, faire de ces enfants des êtres droits et généreux.

.../...

.../...

Le Rugby, disait-on est un sport de sous-préfecture, et par extension de villages. C'est encore aujourd'hui le cas, tellement sont importantes les qualités morales, et les vertus de terroir qui doivent entourer toute équipe digne de pratiquer.

C'est pour que se constituent de telles familles, que nous oeuvrons pour ce sport.

Récemment, au cours d'une réunion amicale, un haut dirigeant de notre Fédération, auquel l'un de nous était présenté occasionnellement eut ce mot superbe " Ne restez pas effacé dans votre coin, les vrais grands clubs sont chez vous ! ".

Tous ceux qui dans ce village, oeuvrent et participent, doivent être confortés par de tels propos, et à ce titre chaleureusement remerciés.

Qu'ils soient particulièrement chargés des différentes commissions, tels MM. BRESEGHELLO- GRIMARD - FERRANTE - DELEUVRE - DELETOILE - MUSSOLIN - BENTANAX, ou de la formation sportive tels MM. SOUDEILLES - MEIER - BOIGE - MEDOUS, sous la conduite du Président Michel ARRECGROS, chacun doit avoir le sentiment qu'il est comme sur un terrain, l'élément important d'un collectif.

Ajoutons que notre école, participe aux différentes compétitions, en entente avec celle de MONTAIGUT - SAINT PAUL , ce, afin de présenter des formations équilibrées du point de vue des effectifs (ceux-ci étant comme chacun sait, très fluctuants avec les enfants).

Cela nous permet de mettre en évidence l'action de nos amis que sont : MM. BARTHE - SACHEZ - BESSET - LANNES - dont la passion pour notre pratique, n'a d'égale que l'entière disponibilité dont ils font preuve.

Pareille collaboration mérite d'être citée. Foin de querelles mesquines ou de susceptibilités exacerbées, seules comptent la formation des enfants, et la modeste contribution que nous pouvons apporter à leur héritage.

Nous avons joué la finale du championnat des Pyrénées avec nos cadets. Nos jeunes étaient heureux malgré la défaite. Le 11 Avril, nos benjamins auront le même honneur en finale de la Haute Garonne, souhaitons leur bonne route. Les minimes nous ont placé dans leur catégorie au 5ème rang des clubs du département, et les poussins iront le 4 Avril, disputer une bien belle demi-finale.

.../...

.../...

Outre ces résultats, qui, nous le souhaitons ne seront pas sans lendemains, de bonnes participations aux challenges de Printemps nous sont promises. En particulier celui de la Save qui aura lieu le 26 Avril à Merville pour partie, et les 2 et 3 Mai à MONTAIGUT.

A l'invitation de nos homologues de CENON (Gironde), trois journées nous sont offertes. Gageons qu'elles seront comme par le passé, aussi fructueuses.

Si la saison 85-86 fut exceptionnelle, pour nos couleurs, l'actuelle nous remplit d'aise, et nous souhaitons ardemment que de nouveaux adeptes viennent grossir les rangs des 70 licenciés que nous voyons évoluer avec un bel entrain chaque semaine sur les stades.

Le secrétaire général,
M. MEDOUS.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le bureau de l'association des parents d'élèves, tient à remercier les Mervilloises et Mervillois, pour la générosité dont ils ont fait preuve, lors de notre passage à l'occasion des vœux du nouvel an.

Cette "bouffée d'air" nous permet d'assurer les activités développées jusqu'à maintenant, en particulier la classe transplantée, en maintenant un prix accessible aux familles.

Cette année, 22 enfants du CE 1 iront dans la montagne ariégeoise pendant la première semaine de Juin. Ils iront apprendre à connaître la vie montagnarde, la transhumance, la forêt, les torrents, la fabrication du fromage de brebis, les traditions agricoles, le tout entrecoupé de promenades en poney.

Un séjour qui fait déjà rêver les enfants.

CARNAVAL.

Le samedi 11 avril, entre 10 et 12 H, le Réveil Mervillois et tous les enfants des écoles accompagneront Monsieur CARNAVAL sur le lieu de son supplice. Tous ceux qui veulent se déguiser et se joindre à la fête seront les bienvenus.

KERMESSE DE FIN D'ANNEE

Cette année, la kermesse des écoles sera implantée au nouveau groupe scolaire. Stands de jeu, animation, objets réalisés par les enfants, musique seront au programme.

Par ailleurs, l'année scolaire qui s'achève verra pour Monsieur BOURREL l'aboutissement de 30 ans de carrière au service de l'enseignement public à Merville.

Regrouper le plus possible d'anciens élèves autour de Monsieur BOURREL dans le cadre de la kermesse des écoles le 27 Juin, c'est la tâche que s'est fixé l'association des parents d'élèves.

Au terme de cette après-midi, un cadeau souvenir lui sera offert par ses "petits".

Tous les anciens élèves qui souhaitent s'associer à cet événement, sont priés de remplir le questionnaire ci-après.

.../...

NOM

Prénom

- Je souhaite m'associer à l'achat d'un cadeau souvenir à l'occasion du départ à la retraite de Monsieur BOURREL.

Je vous fais parvenir la somme de :

-

- Je serai présent à l'apéritif offert au moment de la remise du cadeau le samedi 27 Juin.

- Je possède une photo de classe de l'année :
que je peux prêter à l'association des parents d'élèves de Merville,
afin de l'exposer à la kermesse des écoles du 27 Juin.

Bulletin à retourner à :

Monsieur Fernand BENTANAX

Président de l'A.P.E

Route de daux - MERVILLE.
